

DÉCEMBRE 2012



La Baugnette

Revue de la Communauté
de Communes
du PAYS de STENAY



**CONCOURS
PHOTO 2013**

Meilleurs vœux pour 2013



SOMMAIRE

- Edito	p.2
- Fête de la nature - Concours photo 2013	p.2
- Cantine intercommunale - Paiement par internet	p.3
- Un label pour la maison intercommunale	p.4
- Fusion des intercommunalités	p.4
- ZAC des Cailloux	p.5
- Vie des entreprises	p.6
- Zoom sur la pépinières d'entreprise	p.7
- Programme leader	p.8
- Bilan touristique - Chemin de mémoire	p.9
- Inauguration de l'internat - Chauffage bois	p.10
- Tri sélectif	p.11
- La vallée de la Meuse - Groupe achats	p.12-13
- Quoi de neuf sur notre Interco	p.14
- Accueil des enfants - Contrat enfance	p.15
- Nouvelle compétence à la CODECOM	p.16

**Zones de Développement de l'Eolien :
Réunion publique le 24 janvier 2012 à 20 h,
à la salle des Fêtes de Baâlon**

Autreville St Lambert - Baâlon - Beauclair - Beaufort - Brouennes
Cesse - Halles sous les Côtes - Inor - Lamouilly - Laneuville sur Meuse
Luzy Saint Martin - Martincourt - Moulins St Hubert - Mouzay - Nepvant
Olizy sur Chiers - Pouilly sur Meuse - Stenay - Wiseppe

Édito

La CODECOM du Pays de Stenay investit pour vous !

La CODECOM poursuit sa marche en avant à travers un large programme d'investissements portant sur l'ensemble des compétences dont elle a la charge.

Parmi celles-ci se trouve le développement économique. S'agissant de l'avenir de notre territoire, nous y consacrons la part la plus importante de notre investissement sur un programme pluriannuel. Ainsi, à compter de 2013, il nous faudra rembourser les acquisitions de terrains pour la ZAC, les nouveaux aménagements (voies et réseaux), la mise en conformité avec la réglementation sanitaire et environnementale (bassins de rétention, ...).

Dans un tout autre domaine, le scolaire, les investissements en 2012 portent sur l'acquisition de matériel numérique dans les quatre écoles du canton. En parallèle, des aménagements concernant l'école primaire et maternelle de Laneuville-sur-Meuse sont à l'étude et seront envisagés pour 2013.

Côté travaux et cadre de vie, une étude a été commandée pour le regroupement de tous les services à la personne sur le site de l'ancien INTERMARCHE. Son résultat sera soumis au Conseil Communautaire en fin d'année.

Le projet « Maison de la Santé » est au point mort. Côté de la CODECOM, nous sommes prêts, reste à convaincre l'ensemble des intéressés.

L'environnement mobilisera encore fortement notre attention



en 2013 avec trois dossiers importants : l'installation d'une chaufferie bois déchiqueté à la MFR de Stenay, l'aménagement de la Meuse et ses affluents ainsi que l'éolien.

Pour ce qui est de l'associatif, nous entamons une réflexion sur l'attribution des subventions pour 2013. Trois groupes seront fléchés, à savoir le Contrat Enfance Jeunesse, les associations « institutionnelles » (Ecole de Musique, Office du Tourisme, Pépinière d'Entreprises, ...) et les associations en général.

L'objectif est de répondre au mieux aux besoins culturels et sportifs du territoire en ne lésant personne mais en régulant au mieux les dépenses.

Enfin, la grande inconnue de cette fin d'année sera de toute évidence le résultat de l'étude portant sur la fusion des trois CODECOM du Nord Meusien. Notre avenir va sans doute en dépendre.

Nous n'avons pas baissé les bras au cours de cette année 2012, année de réflexion et de mise en place des projets, et resteront mobilisés en 2013 pour défendre l'intérêt de notre territoire et vous tous qui le peuplez.

Les élus communautaires se joignent à moi pour vous souhaiter, de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter leurs meilleurs vœux pour 2013

Daniel GUICHARD

Fête de la Nature : 3ème édition en 2013 !

Après une année « sabbatique » en 2012 (renouvellement de marché public pour l'animation de la zone NATURA 2000), la 3ème édition de la Fête de la Nature se déroulera sur une semaine du 25 mai au 1er juin 2013. Des animations, des expositions, des conférences, des sorties nocturnes et des ateliers pédagogiques seront certainement au programme ! Un Comité de Pilotage se réunit afin de mettre en place l'organisation de cette manifestation.



Concours photo 2013 :

Avis à la population ! Le concours photo est ouvert aux jeunes et aux amateurs de photographie. Cette année, le thème des clichés sera "Rivières et ruisseaux, les affluents de la Meuse dans notre Canton". Pour connaître les modalités, **n'hésitez pas à contacter la CODECOM.**

Cantine intercommunale : évolution de la réglementation

Vous avez certainement constaté, si votre enfant mange régulièrement à la cantine, que les rations des repas ont été réduites. En effet, devant la montée croissante et inquiétante du surpoids et de l'obésité, les autorités de santé ont établi des recommandations nutritionnelles pour préserver la santé des enfants. Les résultats de l'étude révèlent qu'un enfant sur cinq est touché par le surpoids et que 3% des enfants sont concernés par l'obésité.



Par conséquent, au travers de ce constat, il a été décidé notamment de respecter les portions alimentaires et un tableau de fréquences au niveau des repas. L'objectif est également de diminuer les apports lipidiques et la consommation de glucides (par la quasi suppression des produits industriels) tout en favorisant la consommation de fruits et de légumes, de fer et des apports calciques (produits laitiers).

Certaines quantités de produits se trouvent alors diminuées. Le pain doit faire 30g, tandis que la viande ne doit pas excéder 50g avec 100g de légumes. L'évolution constatée ces dernières semaines peut paraître importante pour les enfants. Néanmoins, nous devons respecter ces recommandations inscrites dans le décret paru le 30 septembre 2011.



Le prestataire fournisseur des repas travaille avec une diététicienne sur la réalisation des menus. Il est important de rester cohérent et de s'adapter à l'enfant.

Four de la cantine où les plats chauds sont maintenus en température

PAIEMENT PAR INTERNET

Lors du dernier Conseil Communautaire, les élus ont décidé d'offrir la possibilité pour les utilisateurs de la cantine intercommunale et du périscolaire, de payer leur facture par internet. Utilisable 7 jours sur 7 et 24 h / 24, l'utilisation de ce service, sécurisé et gratuit pour la population, ne nécessitera plus de déplacement à la Trésorerie ou d'envoi de chèques par courrier.

Les liens et les codes nécessaires pour le paiement et votre identification seront inscrits sur les factures dès que le service sera mis en place. A suivre !



Un label pour la Maison des Services Intercommunale ?



Visite du Sous-Préfet à la maison des services



Site probable du futur pôle des services publics

Depuis près d'un an, la Communauté de Communes du Pays de Stenay travaille afin de pouvoir bénéficier du label « + de Services au Public » pour la Maison des Services Publics située à la Résidence Vauban.

Fruit d'un partenariat avec plusieurs organismes publics nationaux, ce label est expérimenté au sein d'un département dans chaque région française. Pour la Lorraine, la Meuse a été désignée comme pilote de l'action. Au niveau départemental, quelques collectivités disposant de structures liées au service public, ont pu être identifiées comme possibles candidats au label. Ce fut le cas de la CODECOM du Pays de Stenay avec la Maison des Services.

Un premier contact a été pris avec les organismes partenaires de l'action, tels que la Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, EDF, GDF, la CARSAT, afin d'envisager leur participation.

Une borne CAF a d'ailleurs été installée dès le mois de janvier 2012 et permet à la population locale de venir entre autres, consulter leurs dossiers.

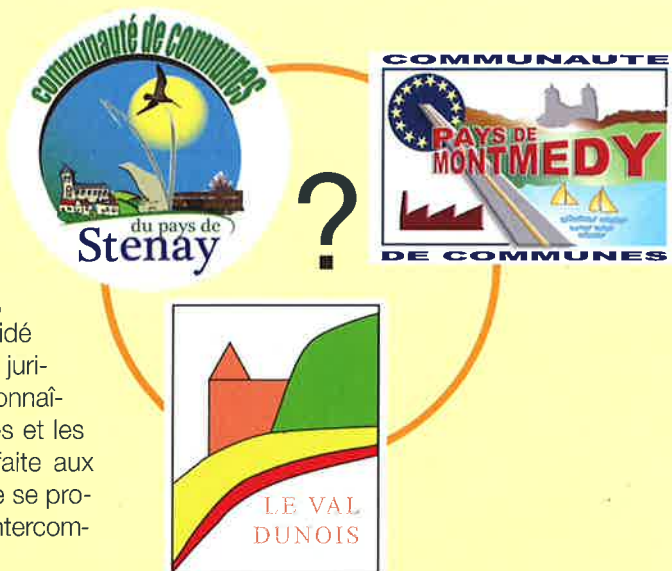
D'autres bornes seront certainement installées et l'agent d'accueil participera aux formations proposées, contribuant ainsi à ce que la Maison des Services Intercommunale soit la première entité labellisée « + de Services au Public » de Meuse.

Une étude est en cours d'élaboration afin d'envisager l'implantation de tous ces services à la personne au sein de l'ancien Intermarché. Ces derniers seront alors rejoints par l'ensemble des services administratifs de la CODECOM

Fusion des Intercommunalités

Dans les précédents numéros de la Bauquette, nous vous parlons de la réforme des intercommunalités. Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, rejeté en majorité par les collectivités meusiennes, prévoyait un regroupement des CODECOM du Pays de Stenay, du Pays de Montmédy et du Val Dunois.

Afin de disposer de tous les éléments nécessaires avant de prendre une décision engageant l'avenir de nos intercommunalités, à la demande des maires, les trois Présidents concernés ont décidé d'engager une étude sur ce projet. Tous les aspects techniques, juridiques et financiers seront abordés, permettant à chaque élu de connaître l'impact et les conséquences d'une fusion sur les communes et les CODECOM. A l'issue de cette étude, une présentation sera faite aux conseils communautaires. Il appartiendra alors à chaque maire de se prononcer en faveur ou non d'une fusion avec l'une et/ou l'autre des intercommunalités voisines avant le printemps 2013. Affaire à suivre...



ZAC DES CAILLOUX

Point sur la situation

La principale localisation de développement économique se situe sur la ZAC des Cailloux.

Il comporte bien sûr l'extension de la ZAC sur 20 hectares (Tranche IV) mais concerne également les tranches précédentes (I, II, III) déjà largement réalisées, sur lesquelles de nouvelles entreprises continuent de s'installer.

Extension de 20 ha de la ZAC des Cailloux

L'acquisition de ces 20 hectares par l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) est en cours d'achèvement. On rappellera que, selon la Convention liant l'EPFL à la CODECOM du Pays de Stenay, celle-ci deviendra propriétaire des parcelles et devra donc rembourser à cet organisme, pendant cinq années consécutives, à compter de mai 2013, une somme correspondant à la valeur d'acquisition de 4 hectares, soit un peu plus de 80.000 Euros.

Dès lors, il convient de tout mettre en œuvre pour attirer de nouvelles entreprises sur cette zone d'extension de 20 hectares.

Pour assurer cette publicité, des panneaux vont être disposés le long des axes conduisant à la ZAC (à hauteur de Beauclair, Moulins Saint-Hubert, Baâlon et Stenay).

D'autres supports publicitaires seront également mis en œuvre, tel que des plaquettes d'informations.

Le prix de cession des parcelles aux entreprises devra englober, outre le prix d'acquisition par la CODECOM à l'EPFL, des frais d'étude, le coût des travaux de viabilisation, ainsi que ceux de mise en conformité avec la réglementation (notamment au titre des fouilles archéologiques et de la loi sur l'eau).

S'agissant des travaux à entreprendre au titre de la loi sur l'eau (notamment construction de bassins de rétention), ils devront prendre en compte l'ensemble des quatre tranches de la ZAC. L'étude a été confiée à un cabinet spécialisé, qui a remis un premier rapport à l'administration préfectorale.

Celui-ci est revenu avec des commentaires auxquels il nous faut répondre.

Après avoir reçu l'accord de la Préfecture, ces travaux pourront être entrepris dès 2013.



TERRAINS à VENDRE
à Stenay

20 hectares

EXTENSION ZAC DES CAILLOUX

Communauté de Communes du pays de Stenay

03 29 80 31 81

implantation de nouvelles entreprises sur les secteurs de la ZAC déjà aménagés

L'installation récente ou programmée d'entreprises sur les secteurs déjà aménagés de la ZAC (correspondant aux trois premières tranches) témoigne de l'attraction pour les entreprises du projet de la ZAC des Cailloux dans son ensemble.



Ainsi le groupe CHEVAL (machinisme agricole) a décidé de s'implanter sur un terrain situé derrière le bâtiment BATIMARCHE. Les travaux viennent de commencer.

De même la société COUVERT (transport) vient d'acquiescer un terrain à proximité de KVERT.

Enfin plusieurs enseignes, dans différents secteurs d'activités (vêtements, chaussures, restauration, optique, coiffure, ...) ouvriront leur cellule commerciale avant la fin de l'année 2012, sur les traces du magasin TWINNER inauguré fin août dernier.

VIE des entreprises

TWINNER

Zac des Cailloux – STENAY

Après avoir occupé les fonctions de commercial pendant dix sept ans pour le compte de l'entreprise agricole BREDA, M. Fabrice BREDA a créé sur la ZAC des CAILLOUX à Stenay un magasin de sport sous l'enseigne « TWINNER ». Ouvert depuis le 22 août dernier, le lundi de 14h à 19h et du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, vous trouverez, dans ce magasin de 600m², de nombreux articles indispensables à la bonne pratique du sport et également des vêtements sportswear, sans oublier l'atelier de réparation des vélos et le cordage de raquettes.



JULIE BOUTIK'

Rue Carnot – STENAY

Madame Christiane DAUBY a ouvert, depuis le mois de juillet 2012, un magasin de prêt à porter, rue Carnot à STENAY. Après une expérience professionnelle d'une quinzaine d'années comme commerçante ambulante en région parisienne, elle a décidé de créer un commerce à Stenay. « Julie Boutik' » propose à ses clients un large choix de vêtements, chaussures, sacs à main et autres accessoires (bijoux, perruques...). Madame DAUBY vous accueille du mardi au samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 19h.



JLA MULTISERVICES

Rue des tuileries – STENAY

Monsieur Jean-Luc AUDINOT a créé sa propre activité en septembre 2012 à STENAY : « JLA MULTISERVICES ». Comme son nom l'indique, Monsieur AUDINOT propose à ses clients tous types de travaux allant de la peinture à la plomberie en passant par la rénovation intérieure (carrelage, isolation...) et les dépannages divers. Les devis et les déplacements sont gratuits dans un rayon de 25 kilomètres autour de Stenay.

Tel : 06-74-71-02-69

Courriel : audinotjean-luc@orange.fr

BEAUTYFANTAISIE

Avenue de Verdun – STENAY

Après une formation dans le domaine de la coiffure, Mademoiselle Sabina MACOR a décidé de faire de sa passion, la fabrication de bijoux et d'accessoires fantaisie, son métier. C'est ainsi, qu'elle a créé « BEAUTYFANTAISIE » au mois d'août 2012 à STENAY. Vous pouvez retrouver ses créations chez « Créa'en fêtes » notamment, place de la République à Stenay, ou chez d'autres commerçants stenaisiens. Mademoiselle MACOR devrait également proposer, dans les prochaines semaines, ses articles sur le marché de Stenay le vendredi matin.

Tel : 09-51-58-86-94

www.facebook.com/Beautyfantaisie

C'VALERIE

Valérie vous accueille dans son nouveau salon de coiffure dans le village de Nepvant.

Coordonnées :

8, rue des Prés - 55700 NEPVANT

Tél : 03.29.80.45.32 - Portable : 06.17.29.09.04



Dernière minute !

Après TWINNER en août dernier, c'est au tour de trois nouveaux magasins d'ouvrir leurs portes sur la ZAC : ATOL (optique) et VIVRE MOBILE (vente de téléphonie) et très prochainement LA HALLE AUX CHAUSSURES.



ZOOM SUR LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

Qu'est ce qu'une pépinière d'entreprises ?

Littéralement, une pépinière c'est :

« Un terrain dans lequel on fait pousser de jeunes arbres destinés à être transplantés »

Dans le domaine économique, une pépinière est une structure d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement temporaire proposant des locaux, des bureaux équipés, des aides et des services adaptés à des entreprises nouvellement créées ou en cours de création. Cette logique d'accompagnement, inscrite dans une démarche qualitative, optimise le taux de réussite des entreprises nouvellement créées.

Les pépinières favorisent ainsi l'émergence de projets de création d'entreprises, la densification du tissu économique et la création d'emplois par un soutien aux créateurs d'entreprises avant le démarrage et pendant les premières années de vie de l'entreprise.

L'objectif de SMD Pépinière d'Entreprises est donc simple : accueillir et accompagner les porteurs de projets de création d'entreprises (leur proposer le cas échéant une solution d'hébergement temporaire à des tarifs attractifs) pour qu'ils puissent s'installer ensuite sur notre territoire.

Pourquoi contacter la Pépinière d'Entreprises lorsqu'on souhaite « créer sa boîte » ?

Il n'y a aucune obligation d'entrer en contact avec SMD Pépinière d'Entreprises lorsqu'on souhaite créer son entreprise, « seulement des intérêts », souligne Charly BECKER, responsable de la structure. En effet, SMD Pépinière d'Entreprises, grâce à son insertion dans les différents réseaux œuvrant dans le champ de la création/reprise d'entreprises, vous permettra d'avoir de précieux conseils sur le montage de votre projet et/ou de vous orienter vers l'interlocuteur adapté si vos demandes sont plus spécifiques. Le tout « gratuitement et localement » précise Monsieur BECKER. « C'est une chance pour notre territoire de pouvoir utiliser cet outil, il n'y a que deux pépinières d'entreprises en Meuse à ce jour, la seconde est à Bar-le-Duc.. Il est également intéressant de préciser que nous accompagnons tous les types de projets, pas nécessairement ceux destinés à entrer en pépinière. » dit - il pour conclure.

Si vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise, n'hésitez pas à prendre contact auprès de SMD Pépinière d'Entreprises.



SMD Pépinière d'Entreprises
Chemin des groseilliers
BP 60061
55700 STENAY
Tel : 03-29-80-38-38
Courriel : smd@smd-eco.fr
Site : www.smd-eco.fr

TRAVAUX VOIRIES 2012

Cette année encore, la CODECOM a investi pas moins de 103 000 € pour l'entretien de la voirie intercommunale et de 22 500 € pour la création d'un parking privé de 12 places au Pôle Educatif Cantonal (celui-ci a fait polémique pour son accès assez laborieux, mais qui ne pouvait se faire autrement, d'après les études réalisées par un maître d'œuvre et l'entreprise chargée des travaux). Le marquage au sol et la signalisation seront réalisés prochainement.

Le marché a été attribué à l'entreprise EIFFAGE basée à Rocroi, dans les Ardennes.

17 500 m² de voiries ont été traitées par un enduit monocouche 4/6 au liant chaud élastomère*.

Les voiries ainsi traitées sont celles de Luzy-Saint-Martin à Pouilly-sur-Meuse, de Wiseppe à Beauclair sur 1,4 km complété par un arasement des accotements, et de Nepvant à Brouennes.

De plus, un fauchage sur tous les accotements des voiries intercommunales, soit 63 480 ml, a été réalisé par l'entreprise Chaudron de Nantillois, et ce pour deux passages pour cette année.

Petit rappel de prudence à l'approche de l'hiver : les voiries intercommunales sont souvent de petites largeurs, aussi conducteurs redoublez de prudence, car le brouillard arrive et les chaussées sont souvent recouvertes de boues occasionnées par la sortie de maïs. Soyez vigilants...

Bernard KAZUK

* Le liant est particulièrement adapté aux structures monocouches, simple, double gravillonnage ou pré-gravillonnées. Ce liant a été expérimenté sur plusieurs dizaines de millions de mètres carrés, est adaptable aux conditions d'usage et de mise en œuvre, et c'est un revêtement monocouche très économique sous faible et moyen trafic, ce qui est le cas de nos voiries intercommunales.

PROGRAMME LEADER 2007 – 2013

« VALORISATION CULTURELLE, HISTORIQUE ET PATRIMONIALE AU PROFIT D'UN DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE »

Depuis 2009, le Pays de Verdun bénéficie du programme européen LEADER pour soutenir les projets de développement touristique à l'échelle du Nord Meusien. Doté d'une enveloppe de 1 083 571 €, LEADER accompagne des initiatives innovantes fondées sur un partenariat dont l'objectif est d'enrichir l'offre touristique sur le territoire. L'aide est destinée aux maîtres d'ouvrage publics et privés.

Les collectivités territoriales, les établissements publics, les associations, les particuliers et entreprises, les offices de tourisme et les ménages agricoles (sous certaines conditions) peuvent solliciter une aide Leader. Les thématiques soutenues sont :

1. Tourisme d'histoire lié à la Grande Guerre
2. Patrimoine culturel et historique
3. Loisirs verts pour un tourisme durable
4. Tourisme évènementiel
5. Appel à projets : manifestations culturelles
6. Création de structures d'hébergement touristique
7. Diversification des ménages agricoles vers des activités touristiques

Les principes clés de LEADER

Le programme LEADER accompagne des actions apportant une valeur ajoutée en terme de qualité, d'accessibilité ou d'innovation. La stratégie touristique a pour vocation de répondre aux besoins de développement du territoire.

Les conditions d'éligibilité

- Le projet doit avoir un réel impact touristique (attractivité, flux de nouveaux visiteurs, retombées économiques)
- Le projet doit se dérouler sur le périmètre du Pays de Verdun
- Le projet doit bénéficier obligatoirement d'un co-financement public pour mobiliser une aide FEADER

ATTENTION : Le porteur de projet doit déposer son dossier auprès du GAL avant tout acte juridique (signature d'un bon de commande, devis ou facture)

Qui décide de l'attribution des subventions ?

1. Un avis technique est donné dans un premier temps sur la viabilité du projet et sa cohérence avec les autres stratégies de développement de la filière, notamment les politiques menées par le Conseil Général de la Meuse et le Conseil Régional de Lorraine,
2. La décision finale est rendue par le Comité de Programmation, composé d'élus et d'acteurs privés.

Le taux d'intervention de l'aide

Le montant FEADER est au maximum égal à 55% des dépenses publiques éligibles. En effet, certaines dépenses (ex : voiries, frais de bouche) ne peuvent être financées.

Nous contacter

GAL Pays de Verdun - 11, rue du président Poincaré - BP 80719
55107 VERDUN Cedex -
Tel : 03 29 83 44 01 - leader@pays-de-verdun.fr
<http://www.paysdeverdun.fr/>



Le périmètre géographique



Un projet soutenu sur le pays de Stenay ...



Bilan touristique mitigé de janvier à août au Pays de Stenay

Bons chiffres aux bureaux d'accueil de l'Office de tourisme

L'accueil des visiteurs à l'OTSI et à la capitainerie du port de plaisance de janvier à août affiche une augmentation de 17 % comparé à 2011, soit 5998 contacts. Sur ces 17% (885 contacts), la moitié représente des visiteurs locaux (habitants du canton) venus pour la plupart visiter nos expositions temporaires à la capitainerie, s'informer sur les animations du Pays de Stenay ou du Ciel de Meuse ou acheter quelques produits locaux. L'autre moitié est constituée de visiteurs belges (+ 266 contacts), néerlandais (+ 84 contacts), allemands (+79 contacts) anglais (+ 77 contacts). Une baisse est par ailleurs observée chez les luxembourgeois et surtout du côté des visiteurs les plus éloignés (Scandinavie, Europe du Sud et Amérique du Nord).

Baisse côté camping-caristes et plaisanciers

56 % des visiteurs accueillis à l'OTSI comme à la capitainerie sont camping-caristes et l'on remarque sur cette population

une baisse de fréquentation cette année, en particulier de janvier à juin :

Sur l'aire de service camping-car que nous gérons, on constate 387 véhicules et 635 nuitées de moins comparé à 2011. Cette

baisse concerne toute les nationalités, exception faite du côté des anglais venus plus nombreux.

Les plaisanciers ont, quant à eux, légèrement augmenté avec 14 bateaux de plus, mais sont restés amarrés moins longtemps dans notre port avec 72 nuitées de moins. (L'observation touche en particulier les français, belges et luxembourgeois)

Nous savons que pour ces deux types de loisirs, la météo influence énormément la sur fréquentation et le 1er semestre 2012 n'a pas été bon. Ajouté à cela une baisse de pouvoir d'achat en conséquence de la crise, la hausse des prix du carburant et la vague des élections ; il en résulte la baisse de fréquentation constatée des pays les plus éloignés et le raccourcissement général des séjours comparé à 2011. Cette tendance à la baisse est également observée au Musée de la Bière et rejoint le résultat des enquêtes menées en Lorraine, toutes activités touristiques confondues.



Chemin de la mémoire projet franco-belge

Porté par cinq communes belges (Tintigny, Etalle, Virton, Meix-devant-Virton et Musson) et la CODECOM des Deux Rivières (près de Longuyon), le projet européen INTERREG intitulé « Chemin de la Mémoire : sur les pas de la Bataille des Fron-

tières » a pris une toute autre ampleur à la fin du printemps, permettant d'associer des collectivités meusiennes au projet.

Ainsi, en juillet dernier, les cinq Communautés de Communes du Nord Meusien (Pays de Montmédy, Pays de Stenay, Région de Damvillers, Pays de Spincourt et Val Dunois) se sont engagées dans la démarche de création d'un chemin de mémoire lié aux premiers combats de la Première Guerre Mondiale, et notamment la Bataille des Frontières et le début de la Bataille de la Meuse d'août 1914.

Durant toute la période estivale, des élus, des techniciens des cinq collectivités, ainsi que des bénévoles et membres d'associations ont travaillé longuement sur l'itinéraire de ce chemin, de même que sur la proposition de spectacles (sons et lumière,

théâtre, ...) pour commémorer le centenaire du début de la Grande Guerre en août 2014.

Ce dossier est porté administrativement par notre CODECOM au nom du collectif meusien, par le biais d'une convention liant toutes les collectivités entre elles.

Le programme, financé à 50% par l'Europe, est assez dense avec :

- création d'un chemin de la Mémoire
- création de supports touristiques autour de ce chemin (guides, cartes, site internet, ...)
- création d'un livre historique (dessins illustrant les événements de chaque secteur) retraçant les faits historiques du territoire
- mise en place d'événementiel durant la période d'août et septembre 2014.

Ce projet permettra à la population locale, ainsi qu'aux touristes, de comprendre l'une des pages méconnue de la Grande Guerre et de ces premiers combats sur notre territoire.

Un grand merci à tous les participants pour leur travail et la mise en commun de leurs compétences au sein de ce projet.

Déposé le 12 septembre, le dossier vient d'être validé le 28 novembre dernier.

Inauguration de l'internat de la Maison Familiale Rurale de Stenay

En présence de Gérard LONGUET, Sénateur de la Meuse et ancien Ministre, de Christian NAMY, Sénateur et Président du Conseil Général de la Meuse, et de Claudine BECQ-VINCI, Conseillère Régionale de Lorraine et Conseillère Générale, s'est déroulée l'inauguration de l'Internat de la Maison Familiale Rurale de Stenay ce samedi 6 octobre.

Ce projet abouti en septembre 2011, avec son ouverture aux élèves de la MFR, a été initié lors de la précédente mandature par Etienne DEMULDER, alors Président de la CODECOM, de M. PRINGOT, Président de la MFR jusqu'en 2011 et de Daniel GILLET, Directeur à l'époque de l'association.

Le Président de la CODECOM et toutes les personnalités présentes ont salué le travail fourni depuis ces dernières années, permettant la construction de cet internat de 75 couchages par le chantier d'insertion STENAY ENVIRONNEMENT, et quelques entreprises locales.

Ce projet n'aurait pu aboutir sans l'aide financière de l'Etat pour 120 000 €, le Conseil Régional de Lorraine pour 150 000 € et le Département de la Meuse à hauteur de 209 944,71 €, sachant que le coût global de cette opération s'élève à 753 716 € HT.



Chaufferie bois

La commune de Baâlon a procédé en septembre dernier à l'inauguration d'une chaufferie utilisant du bois déchiqueté pour alimenter un réseau chaleur qui chauffera cinq logements communaux, la salle des fêtes, la mairie et une maison particulière. Cet investissement a été réalisé pour un coût global de 250 000 €, subventionné par les Fonds Européens, l'ADEME, le Conseil Régional de Lorraine, le GIP Objectif Meuse et EDF.

Cinquante tonnes de bois provenant de la forêt communale alimenteront la chaudière, ce qui représente moins de 5% de la production annuelle de la Forêt. Cela équivaut à plus de 12 000 litres de fuel pour un coût du KW divisé par trois, hors investissement. Si ce mode de chauffage sera économique pour la commune et ses locataires, le bilan va bien au delà. En effet, ramené à la taille de la commune, c'est une réalisation emblématique qui aura nécessité près de quatre années d'études et de travaux. Il y a là un impact écologique évident avec quelques tonnes de gaz carbonique qui ne seront pas rejetées dans l'atmosphère.

Réalisée par des entreprises locales (Lorraine Energie et Société Meusienne d'Energie) qui ont là l'occasion de développer une véritable compétence dans ce domaine, approvisionnée dans un premier temps par Lor'vert, cette opération est source d'emplois non délocalisables.

Ce sont ces aspects de la réalisation qu'a tenu à souligner Madame le Ministre de l'Environnement, Delphine BATHO dans le courrier de félicitations qu'elle a envoyé à la commune.



TRI SELECTIF

INFORMATION IMPORTANTE

Depuis quelques semaines, trois bornes de tri ont été déplacées et implantées au-dessus du nouvel INTERMARCHE. Etant donné que l'enseigne s'est délocalisée sur la ZAC des Cailloux, les dix contenaires installés initialement à côté du cimetière ne répondaient plus aux logiques de flux de circulation de la population et de la clientèle de l'ancien magasin du centre-ville. Aussi, le Bureau a souhaité déplacer une borne de récupération du carton, du plastique et du verre sur une plateforme réalisée au-dessus du nouvel INTERMARCHE, à proximité de l'entreprise Philippe GERARD et de la pépinière d'entreprises SMD.

L'emplacement des sept contenaires restant a été également revu, toujours dans le périmètre des Glacis.



TRIONS +

D'ici quelques semaines, des nouveaux autocollants seront apposés sur tous les contenaires.

Ils préciseront les produits à recycler dans ces bornes, ainsi que ceux qui ne sont pas à recycler ou qui vont dans une autre borne.

Prenons le bon pli afin de réaliser le bon tri !

METAUX : boîtes de conserves

ALUMINIUM : cannettes de sodas ou de bière, certaines bouteilles de sirop

PLASTIQUES : bouteilles et flacons plastiques uniquement

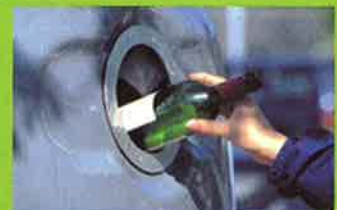


Auparavant déposés dans les bornes bleues, les **CARTONS** (uniquement les cartons d'emballages autour de certains produits de type yaourt, ...) sont à déposer maintenant dans les bornes jaunes. Les gros cartons sont à déposer en déchetterie.

**JOURNAUX
REVUES
MAGAZINES
ANNUAIRES
ENVELOPPES**
uniquement blanches avec
ou sans fenêtre



**BOUEILLES
EN VERRE
BOCAUX**



Attention, il ne faut pas mettre la vaisselle cassée ou les ampoules dans les bornes VERRE



Trop souvent nous constatons des mauvais gestes de tri. Voici des exemples de produits mis dans les bornes, alors qu'ils ne doivent pas être jetés aux ordures ménagères ou à la déchetterie :

- Barquettes ou pots de fleurs en plastique
- vaisselle cassée
- lingettes
- boîtes à pizza
- suremballages
- sachets plastiques
- polystyrène
- bâches plastiques

La vallée de la Meuse à Stenay : une richesse régionale à découvrir

Le Document d'Objectifs du site Natura 2000 entre dans une nouvelle phase.

Le site Natura 2000 Vallée de Meuse, secteur de Stenay, s'étend sur près de 2500 hectares entre Sassey-sur-Meuse au sud et Pouilly-sur-Meuse à son extrémité nord et concerne deux Communautés de Communes : le Val Dunois et le Pays de Stenay. Il s'inscrit dans le réseau européen Natura 2000 abritant des habitats naturels ainsi que des habitats d'espèces animales ou végétales devenus rares ou menacés. Les objectifs de Natura 2000 visent la conservation du patrimoine naturel et de la biodiversité en cohérence avec les activités du territoire.

Le site de Stenay est désigné au titre des deux Directives européennes, la Directive « Oiseaux » et la Directive « Habitats-faune-flore » en raison de la présence :

- De plusieurs espèces d'oiseaux qui figurent dans l'annexe I de la directive « Oiseaux », avec l'espèce phare le Râle des genêts.
- De cinq espèces de chiroptères (chauves-souris) parmi les seize espèces recensées, qui sont jugées d'intérêt prioritaire par la directive « Habitats » : le Grand Murin, le Grand Rhinolophe, le Petit Rhinolophe...
- De l'ensemble des habitats (dont certains d'intérêt communautaire) de la zone considérés comme remarquables, et en particulier pour l'ensemble des prairies permanentes et des différentes zones humides liées au fleuve Meuse.

Pour mettre en œuvre la politique Natura 2000, l'Etat français a décidé d'établir, localement et en concertation avec tous les acteurs concernés, un document d'objectifs (DocOb) qui présente les grandes orientations et actions de gestion pour chaque site.

La gestion du site est ensuite mise en œuvre sur la base de ce document. La Communauté de Communes du Pays de Stenay a pris la maîtrise d'ouvrage pour la gestion de ce site. Elle s'appuie sur l'action d'un opérateur animateur, le CPIE Woëvre-Côtes-de-Meuse et sa filiale Entreprendre Durable.

Quel programme d'actions pour le site de Stenay ?

Le CPIE Woëvre-Côtes-de-Meuse intervient sur le site depuis 2004 et va poursuivre les actions engagées dans le cadre d'une nouvelle programmation sur la période 2012-2014. La mise en œuvre du DOCOB vise plusieurs objectifs :

- L'application de mesures de gestion et de conservation des espèces et des habitats,
- La mise en place de pratiques favorables à la conservation des espèces (par le biais de contrats agri environnementaux ou de contrats Natura 2000, de la signature de chartes),
- Une veille sur les projets locaux pour une bonne prise en compte des enjeux environnementaux,
- Des actions de sensibilisation et de communication.

Parmi les actions qui seront mises en place, citons l'organisation d'une nouvelle édition de la Fête de la Nature en 2013 mais également la poursuite des opérations de suivi de populations du râle des genêts. C'est d'ailleurs ici l'occasion de remercier une nouvelle fois tous les bénévoles et partenaires associatifs qui se sont mobilisés encore ce printemps et cet été lors des repérages de mâles chanteurs, puis lors du suivi des fauches. L'année 2012 a permis d'identifier une trentaine de mâles chanteurs et plus de 80 individus lors des suivis de fauche (à titre comparatif la population française des râles des genêts est estimée à environ 300 individus en 2011 – source LPO).

Le travail effectué depuis plusieurs années s'ancre sur les partenariats qui se sont créés sur le territoire et sans lequel rien ne serait possible : collectivités locales, exploitants agricoles, associations comme la LPO et le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine, la CPEPESC pour les chiroptères et aussi les autres acteurs de la nature (chasseurs, pêcheurs, naturalistes, ...) et les autres acteurs socio-économiques (comme les acteurs du tourisme par exemple).



Autres habitats humides à conserver : les prairies et les roselières

Pour tout renseignement :

CPIE Woëvre – Côtes de Meuse
Maison de l'ARSEN
14 rue Chaude
55160 Bonzée
Tel : 03.29.87.36.65
Fax : 03.29.87.34.01
cpie.meuse.env@wanadoo.fr
Alexandra PINATON,
Pierrick MOREAU et Marie REYNE
(06.48.36.77.70)

Gageons que cette nouvelle programmation voie le renforcement des partenariats et des efforts pour mener des actions de préservation de la nature et de la biodiversité à la hauteur des enjeux locaux.

La réussite de ce programme de conservation passe nécessairement par un travail de concertation et une appropriation des enjeux par l'ensemble des intervenants du territoire.

Programme réalisé avec le soutien de :



En dehors de la Vallée, d'autres sites sont à aménager : combles d'églises, greniers, caves..., sont des lieux de passage à un moment de l'année pour les chauves-souris

Le râle des genêts, espèce emblématique menacée par les fauches trop précoces.



Groupe d'achat solidaire : "LES P'TITS PANIERS"

Vous en avez certainement entendu parler dans un de nos articles fin 2011, le Groupe d'Achat Solidaire "Les P'tits Paniers" a vu officiellement le jour le 18 Mai 2012. Née de la rencontre entre consommateurs et producteurs soucieux de manger bio et local, cette association loi 1901, compte actuellement 25 familles adhérentes et une dizaine de producteurs.



Son but est de mettre en lien direct des consommateurs et des producteurs ayant une démarche biologique et dans un esprit de solidarité.

Une cotisation annuelle fixée au minimum à 12 € permet de rejoindre l'association.

Chaque adhérent reçoit par mail un bon de commande qu'il complète et retourne à l'association. Les commandes sont regroupées et transmises aux producteurs. La livraison a lieu le mardi tous les quinze jours à la Maison Familiale Rurale de Stenay où le règlement se fait directement aux producteurs.

Les petits paniers (dont chacun s'est muni) se remplissent au gré des commandes de fromages de chèvre, légumes de saison, œufs, pain, lentilles, farine, volailles, lapins, viande de bœuf, vin et miel dans une ambiance détendue et conviviale.

Contact : lesptitspaniers@yahoo.fr

Ce type d'initiative a pour mérite de favoriser des activités locales génératrices d'emplois, de créer des circuits courts. On leur reproche souvent leur coût élevé, cela peut être un choix de favoriser la qualité de son alimentation à d'autres dépenses. On peut également modifier sa façon de nourrir et cela ne coûte pas plus cher. Quoiqu'il en soit, déjà victime de son succès, elle peine à trouver certains produits. Dans notre milieu rural, il faut semer des petits cailloux blancs : un emploi par ci, quelques heures par là qui favoriseront l'emploi dans l'attente de mieux.

Jean Pierre Corvisier.

On parle de nous.

La revue « Terre sauvage » consacre un numéro spécial à la Lorraine. Quelques lignes sont consacrées à la Vallée de la Meuse dans le canton de Stenay et des mesures mises en place pour préserver le râle des genêts.

Quoi de neuf sur notre Interco

Arrivée d'un nouveau proviseur :

Suite au départ d'Eric DAVY pour la Sarthe d'où il est originaire, un nouveau proviseur était attendu au Lycée Alfred Kastler de Stenay. C'est donc Jean-Christophe VELAIN qui a pris ses fonctions depuis cette année scolaire dans notre chef-lieu de canton.



Titulaire d'un Master II de Management des Organisations Publiques, Monsieur VELAIN a été d'abord enseignant, puis Principal adjoint au collège d'Argonne sur le site de Varennes pendant une année. Lauréat au concours Personnels de Direction en 2005, il est nommé principal adjoint au collège de Longuyon pendant trois années, puis principal du collège de Longlaville pendant quatre ans.

Au niveau du Nord Meusien, Monsieur VELAIN n'est pas un inconnu, car il est meusien d'origine et de cœur. Marié, ce père de trois enfants est également maire de la commune de Vacherauville, commune que les habitants du Pays de Stenay traversent pour se rendre à Verdun. Sa mutation à Stenay a réjoui Monsieur VELAIN, car c'était son premier vœu.

Souhaitons à Jean-Christophe VELAIN une bonne intégration dans notre Lycée et sur notre canton !

Rentrée numérique dans les écoles publique du canton

Ça y est ! Les quatre écoles publiques du canton de Stenay (Les Courlis, Albert Toussaint, Laneuville et Mouzay) ont effectué leur rentrée avec un équipement informatique à la pointe du progrès. Grâce à un plan départemental numérique, financé par le G.I.P. (à hauteur de 50 107 € sur un coût total de 74 911 € TTC pour l'année 2012), les voici équipées de T.B.I. (Tableau Blanc Interactif) et classes mobiles de 12 ou 24 ordinateurs portables : 6 classes mobiles équiperont donc les écoles.

La Communauté de Communes a su se donner les moyens d'investir dans ce matériel afin que les élèves de milieu rural ne soient pas défavorisés par rapport aux élèves scolarisés en ville.

Depuis 2010, la CODECOM avait pour projet d'équiper les écoles et c'est grâce à la volonté de chacun que cela est devenu possible : un investissement global de 113 481 € sur trois années pour un montant de subvention de 76 903 € du GIP Objectif Meuse et de l'Education Nationale.

Ce sont donc près de 500 élèves, de la maternelle aux CM2 qui peuvent manipuler ce que l'on appelle les techniques nouvelles de communication, et leur rapidité à intégrer ces outils dans leur vie quotidienne est remarquable. En effet, cet outil suscite la curiosité et l'intérêt des enfants, et rend ainsi les enseignements plus stimulants. Sans oublier l'investissement des enseignants qui se révèle primordial car changer ses pratiques pédagogiques pour optimiser ce matériel n'est pas évident de prime abord.

Pour la rentrée, quelques nouveautés viennent conforter l'offre de la Cité Scolaire :

- Ouverture d'une Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)
- Ouverture de cinq places d'Internat d'Excellence
- Création d'un nouvel enseignement de spécialisation Théâtre
- Sections football et judo reconduites
- Restructuration lourde de l'ensemble de l'espace Vie Scolaire grâce au soutien de la Région Lorraine (250 000 € d'investissement)

Les effectifs attendus à cette rentrée sont très stables par rapport à l'année dernière (757 élèves), c'est plutôt très encourageant car on note par ailleurs une baisse importante des effectifs au niveau académique. Cela prouve l'attractivité de la Cité Scolaire sur son territoire (pas de phénomène d'évitement)

50 élèves internes sont également attendus.

Tous les personnels, et les professeurs en particulier, sont nommés à cette rentrée scolaire.

Résultats aux examens :

L'ensemble des résultats aux examens 2012 sont dans la moyenne académique ou nationale voire au-dessus pour ce qui concerne la réussite aux baccalauréat.

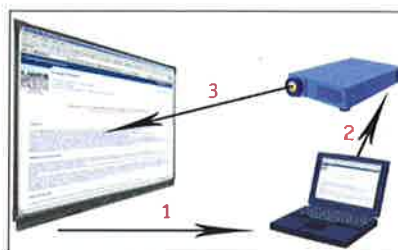
On peut souligner le nombre très important de mentions obtenues par les élèves cette année, signe de la qualité de l'enseignement dispensé dans la cité.

Les enseignants qui l'utilisent ressentent un regain de motivation, une envie de s'investir encore davantage dans leur travail.

Principe de fonctionnement du TBI

Le Tableau Blanc Interactif est un écran blanc tactile associé à un vidéoprojecteur et à un ordinateur qui, via une liaison internet, peut être avec fil (USB) ou sans fil (Wifi), transmet des informations à ce dernier. L'utilisateur intervient sur l'écran avec un stylet électronique.

L'écran transmet les diverses informations à l'ordinateur. Le vidéoprojecteur se charge d'afficher l'écran de l'ordinateur sur le tableau blanc. Il est donc possible d'effectuer sur l'écran projeté au mur tout ce qu'on peut réaliser avec une souris.



« Accueillir les enfants c'est faciliter la vie des parents »

Accueillir les enfants ainsi que leurs familles, telle est la vocation de la croix-rouge française au sein des établissements d'accueil du jeune enfant qu'elle gère !

Avec l'ouverture du multi accueil Arsouilles et P'tites Fripouilles du Pays de Stenay, ce sont vingt places qui sont proposées aux parents de la communauté de commune du pays de Stenay.

Idéalement aménagée, cette crèche dispose de tout le confort et de la sécurité nécessaire pour l'épanouissement des enfants qui y sont accueillis.

Située avenue des Tilleuls, la structure collective dispose d'un personnel qualifié et diplômé, l'établissement s'adapte au rythme des enfants et de leurs parents en proposant un accueil ponctuel ou régulier (journée, demi-journée...), du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. Une offre à la carte complétée par la restauration (fourniture des repas par un traiteur de Stenay) et de nombreuses activités et animations proposées tout au long de l'année.

Une structure à l'initiative de la Communauté de Communes du Pays de Stenay et gérée par la Croix-Rouge Française.



Des places sont disponibles, n'hésitez pas à nous contacter au :

☒ : Multi accueil Arsouilles et P'tites fripouilles

Avenue des Tilleuls 55700 STENAY

☎ : 0647788985 ou 0329805506

multi-accueil.stenay@croix-rouge.fr

Contrat enfance jeunesse Bilan de la période 2008 – 2011

Le CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) signé fin décembre 2008 couvrait la période de 2008 à 2011. Pendant ces quatre années de fonctionnement, les diverses actions en faveur des jeunes et des enfants ont pu être financées par le biais de ce Contrat.

En effet, par ce biais, la Caisse d'Allocations Familiales verse à la Communauté de Communes du Pays de Stenay une subvention calculée en fonction des activités mises en place sur le territoire. Ainsi, pour les quatre années de fonctionnement de 2008 à 2011, ce sont 526 633,50 € (dont 40 000 € de fond de roulement pour la structure multi accueil remboursable en 2014) que la Communauté de Communes du Pays de Stenay a versé pour les actions suivantes :

- ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) de Stenay, Mouzay, Pouilly-sur-Meuse et Beaufort-en-Argonne
- Foyer des Jeunes et le dispositif ESCAP'ADOS
- La formation BAFA – BAFD
- La coordination du Contrat Enfance Jeunesse (50 % du salaire de la personne)
- La micro-crèche (de septembre 2009 à août 2011)
- La structure multi-accueil (à partir de septembre 2011)
- L'accueil périscolaire et la cantine (à partir de septembre 2011)

La CAF, quant à elle, a reversé à la CODECOM une subvention correspondant à 192 767,38 € pour toute la période. Il est indispensable d'insister sur le fait que les financements de la CAF sont importants pour le territoire si nous souhaitons maintenir une politique envers les jeunes et les enfants.

Le Contrat précédent étant arrivé à son terme, un nouveau CEJ est en passe d'être signé. Les actions citées un peu plus haut sont toutes reconduites. Le montant de participation de la CAF n'est pas encore arrêté, au moment de la rédaction de cet article. Aussi, à l'heure des rigueurs budgétaires, nous espérons un financement à la même hauteur que précédemment.



Il convient de noter également la participation de la MSA sur ce Contrat, en fonction du nombre de ses ressortissants sur le territoire de la CODECOM rapporté sur la population totale. La subvention atteint 24 906,15 € pour les quatre années.

Au final, la participation nette de la CODECOM a été de 308 959,97 € de 2008 à 2011, soit environ 77 240 € de coût annuel net pour la collectivité.

Nouvelle compétence à la CODECOM

La CODECOM vient de se doter d'une nouvelle compétence,
celle des énergies renouvelables

Rappel d'un contexte : La France, comme tous les pays de l'Union Européenne, a pris l'engagement d'atteindre 20% d'énergies renouvelables dans sa consommation finale d'énergie en 2020 afin de réduire les gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique.

Il conviendra également de compenser la raréfaction des énergies fossiles : gaz, charbon et surtout pétrole dont le coût ne cesse d'augmenter fortement. Ces principales sources d'énergie sont le vent, le soleil, la biomasse. On peut aimer ou pas les éoliennes, mais c'est actuellement l'énergie la plus accessible en terme de technologie et de coût.

Plusieurs projets de parcs existent sur notre canton: Baâlon, Martincourt, Moulin St Hubert, Olizy sur Chiers et Stenay. Il n'est pas certain que tous se réalisent, mais ceux qui verront le jour, auront à vendre à EDF l'énergie produite et pour cela, la législation oblige qu'au niveau du canton soit lancée une étude de Zone de Développement Éolien.

La CODECOM a donc lancé prochainement une étude, indépendante des promoteurs des parcs, qui étudiera l'impact des installations sur les milieux naturels, la faune, les paysages, les éventuels sites classés et les équipements technologiques : radar, antennes.

Les services de l'état : Direction Départementale de Territoires et Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement prendront en compte les conclusions de cette étude pour attribuer ou pas les permis de construire.

La réalisation des parcs est bien entendue source de revenus pour les créateurs des sites, mais également aux propriétaires des terrains, aux communes et à la Codecom. Les installations sont prévues pour quinze ans, le coût de désinstallation et de remise en état de lieux doit être provisionné sur un compte spécial à la création des sites.

Jean Pierre Corvisier

Source : revue l'Énergie Éolienne CCI de la Meuse 2012.

Dès le mois de novembre, le bureau d'études JACQUEL & CHATILLON a été mandaté pour réaliser cette expertise sur notre territoire. L'étude devrait durer six mois.

Les ZDE ne sont pas soumises à enquête publique. Pour assurer une gestion et une vision du territoire partagée et pour permettre à la population de prendre connaissance de cette démarche, une réunion d'informations est organisée :

REUNION PUBLIQUE

Rendez-vous le jeudi 24 janvier 2013 à 20h00 à la Salle des Fêtes de Baâlon

Les études techniques n'ayant pas été initiées, cette première réunion a pour objectif d'informer sur le contexte et la démarche de l'étude et de permettre d'échanger sur ce projet.

*Communauté de Communes
du Pays de Stenay*

6, place de la République
BP 20021 - 55700 STENAY

Téléphone : 03.29.80.31.81

Télécopie : 03.29.80.28.99

Email : ccstenay@gmail.com

Accueil du public :

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00

et de 13h30 à 17h00

Fermé le mardi après-midi

Directeur de Publication : Daniel GUICHARD.

Comité de rédaction : Commission Communication - Jean-Pierre CORVISIER et Benoît LAURENT (responsables)

Crédit photos : Jean-Pierre CORVISIER et Pierre-Emmanuel FOCKS et Julien JACQUET (pilote ULM : Michel TRICHOT)

Conception et impression : A2DVnumérique - 03.82.82.53.10